

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION et D’AFFICHAGE

1^{er} décembre 2023

L’an deux mil vingt-trois, le 7 décembre à 20 heures, le Conseil municipal de Bricqueville la Blouette légalement convoqué, s’est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Rodolphe JARDIN, Maire.

Présents : Messieurs JARDIN Rodolphe, CHATELLIER Julien, COUILLARD Arnaud, DEROUET Richard, ÉDINE Pierre, FANFANI Antoine, Mesdames GALMEL Isabelle, LECONTE Marie-France, LERAUX Muriel, MALERBA Lydie, ROUCHERE Anne-Marie
Formant la majorité des membres en exercice

Absent(s) excusé(s) : Mme FORNERET Sarah qui donne pouvoir à M. JARDIN Rodolphe
Mme YBERT Sandra qui donne pouvoir à Mme MALERBA Lydie
Mr AUBIN Luc qui donne pourvoir à Mr CHATELLIER Julien
Mme JOUANNE Lydie qui donne pouvoir à Mme LERAUX Muriel

Absent(s) : non excusé :

Secrétaire de séance : Mme GALMEL Isabelle

Nombre de conseillers en exercice :

En exercice : 15

Présents : 11

Absents : 4

Pouvoirs : 4

Votants : 15

Accusé de réception en préfecture
050-215000845-20231215-DEL20231207-04-DE
M. le Maire
Date de réception préfecture: 15/12/2023

DEL 2023/12/07-04

BUDGET COMMUNE - DM N° 2 – AMORTISSEMENT TRAVAUX SDEM50

A la demande de Monsieur le Maire, Madame LERAUX Muriel présente, au conseil, les modifications budgétaires à apporter sur le budget communal pour la prise en compte de l’amortissement des travaux du SDEM50 relatif aux travaux de rénovation de l’éclairage public.

Soient :

Chapitre 042 – article 6811 = + 840,75 €

Chapitre 65 – article 6588 = - 840,75 €

Chapitre 040 – article 2804182 = + 840,75 €

Chapitre 21 – article 2188 = + 840.75 €

Après en avoir délibéré et à l’unanimité, le Conseil Municipal donne son accord au Maire.

La secrétaire de séance
Isabelle GALMEL



Le Maire
Rodolphe JARDIN

